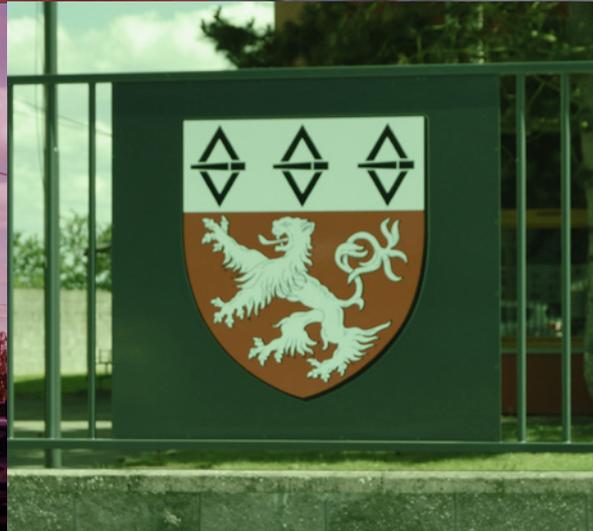


OCTOBRE 2014



UN NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL



Chers Stuckangeoises et Stuckangeois,

Voici sept mois que la nouvelle municipalité a été élue et nous tenions à vous remercier pour la confiance que vous nous avez accordée. Nous mesurons la responsabilité qui nous incombe pour l'avenir de notre village. Depuis notre arrivée, un travail de fond s'est avéré nécessaire et nous avons mobilisé toute notre énergie afin d'oeuvrer au mieux dans le sens de l'intérêt général et du bien commun.

Nos mots d'ordre ont toujours été les suivants: «transparence» et «communication». Nous nous efforcerons tout au long de notre mandat de respecter ces priorités. Ainsi à travers la publication de ce petit fascicule et la mise en fonction d'un nouveau site internet, nous espérons répondre aux attentes de tous les Stuckangeois.

Dans ce premier bulletin municipal, vous trouverez :

- un bilan détaillé de la situation financière de Stuckange au moment de notre prise de fonction : la commune affiche actuellement un déficit de 450 000 euros que nous devons absolument résorber.
- les projets envisagés par la nouvelle municipalité afin de renflouer les comptes, notamment la réalisation d'un compromis de vente de 4 ha 84 de terrains et de la ferme Dumont, et les actions mises en oeuvre pour rendre notre commune accueillante et agréable pour tous.

Je souhaite profondément que nous nous tournions tous vers un avenir serein. Les prochaines années s'annoncent passionnantes et pleines d'espoir.

Merci encore pour votre confiance !

Jean-Pierre Vouin

Adjoints



Jean-Paul Clin



Brigitte Borne



Laetitia Alves



Olivier Segura

Conseillers municipaux



Laurence Merscher



Jacques Zancanaro



Laurence Parasecoli



Patrick Vuillemard



Corinne Antoine



Frédéric Keiffer



Catherine Cuny



Bernard Anormy



Eric Giri



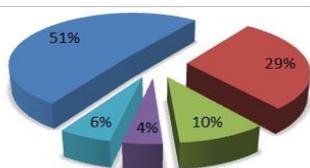
Audrey Lauweryns

ÉTAT DES COMPTES



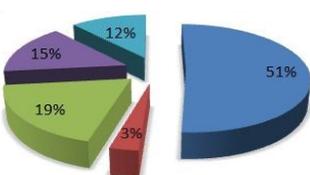
LE BUDGET 2014

RECETTES DU BUDGET 2014



- 240 218 € - Produit des impôts et taxes
- 136 996 € - Dotation de l'Etat
- 46 350 € - Produit des services
- 20 700 € - Autres recettes
- 27 766 € - Excédent reporté

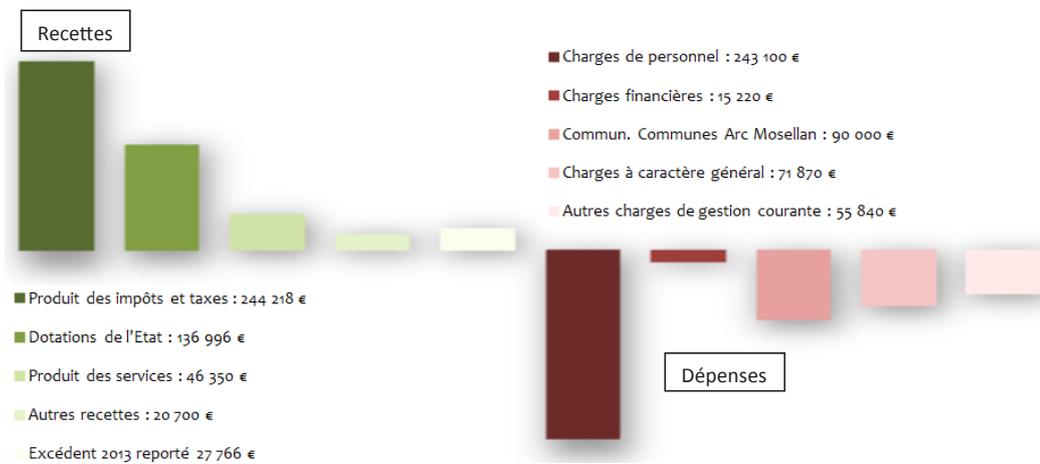
DÉPENSES DU BUDGET 2014



- 243 100 € - charges de personnel
- 15 200 € - charges financières
- 90 000 € - CCAM
- 71 870 € - Charges à caractère général
- 55 840 € - Autres charges de gestion courante

En fonctionnement

Recettes		Dépenses	
Produit des impôts et taxes	244 218,00 €	Charges de personnel	243 100,00 €
Dotations de l'Etat	136 996,00 €	Charges financières	15 220,00 €
Produit des services	46 350,00 €	Commun. Communes Arc Mosellan	90 000,00 €
Autres recettes	20 700,00 €	Charges à caractère général	71 870,00 €
Excédent 2013 reporté	27 766,00 €	Autres charges de gestion courante	55 840,00 €
Total	476 030,00 €	Total	476 030,00 €



En investissement

Recettes		Dépenses	
Récupération TVA +TLE	49 670 €	Emprunts	9 766 €
DETR	8 000 €	Immobilisation incorporelle (1)	1 000 €
Total	57 670,00 €	Immobilisation corporelle (2)	41 950 €
		Immobilisations en cours (3)	210 443 €
		Total	272 159,00 €
		Déficit 2013 reporté	455 511 €
		Grand total	727 000,00 €

- (1)-Frais d'études
- (2)-Gros matériel (ex : tracteur tondeuse)
- (3)-Gros travaux (ex : réfection des trottoirs, mise en sécurité, préau,...)



Ligne de trésorerie :

Une ligne de trésorerie de 500 000,00 € a été ouverte afin de couvrir les coûts des travaux (400 000,00 €) de l'école. La municipalité envisageait de vendre rapidement la ferme Dumont afin de rembourser la banque. La vente de la ferme ne s'étant pas faite, la ligne de trésorerie a continué de courir, reconduite d'année en année grâce à des projets sensés permettre le remboursement. Aujourd'hui, la municipalité est dans l'obligation de rembourser cette ligne pour le 30 mai 2015, aucune prolongation ne sera envisageable.

VIE COMMUNALE

LES PROJETS

Le Conseil Municipal a voté à la majorité la vente de 4h84a du terrain situé à la sortie du village (en rouge sur la carte) ainsi que la ferme « Dumont » située au 27 rue Nationale (en bleu sur la carte) au promoteur Espace et Résidence. Cette opération rapportera 1.450.000 € et permettra largement de combler le déficit de l'exercice précédent.

Selon Jean-Pierre Vouin, les délais de mise en place et de réalisation d'un lotissement communal nécessitent d'avoir une situation saine laissant ainsi le temps de se consacrer à ce type de projet : « *Le réalisme veut que nous nous orientions vers la vente d'une partie de nos actifs communaux au promoteur qui nous a déjà versé une avance de 200.000,00 € en 2013 [Dont une partie a déjà été dépensée notamment pour l'achat d'un nouveau tracteur] que nous aurions quelques difficultés à rembourser.../...Notre prévision budgétaire prévoit la réalisation d'un projet permettant une recette qui doit financer les investissements à venir et combler le déficit de 455.511€ de l'exercice précédent, en remboursant la ligne de trésorerie utilisée à hauteur de 465.000€.* »



PÉRISCOLAIRE

Nous rappelons ici que la réforme des rythmes scolaires n'est pas un choix de la Municipalité mais un décret applicable par toutes les communes de France.

À partir de septembre 2014, les horaires de l'école communale seront :

Matin : 8h15 – 11h45

Après-midi : 13h30 – 15h15 (sauf mercredis après-midi).

La municipalité vous propose **des solutions de périscolaire adaptées de 7h30 à 18h30.**

Pour plus d'informations, contactez le périscolaire ou le secrétariat de mairie.



STOP AUX STOPS

Les panneaux stop route de Bertrange ont été retirés et les règles de priorité sont redevenues ce qu'elles étaient.

Les agents communaux n'ont pas chômé pour installer des coussins berlinois qui ralentissent considérablement les véhicules route de Bertrange.





WWW.MAIRIE-STUCKANGE.FR

Plus ergonomique, cette nouvelle version du site internet de la mairie apporte une nouvelle façon pour nous d'envisager notre présence sur Internet. Nous ambitionnons de vous offrir un site régulièrement mis à jour et vous permettant d'accéder agréablement et rapidement aux informations. Il est basé sur les dernières technologies et est aussi compatible avec votre tablette ou votre smartphone.

Vous y trouverez l'ensemble des liens vers les informations :

- Vous êtes nouveau à Stuckange et vous souhaitez en savoir un peu plus ?

- Vous appréciez de lire le compte-rendu du conseil municipal ?
- Vous souhaitez connaître la date de la prochaine manifestation ?
- Vous voulez consulter les disponibilités de location de la salle polyvalente ?

Vous l'aurez compris, c'est un petit chantier qui nous attend et nous vous tiendrons informés des avancés. Sachez que vos remarques sont les bienvenues...

N'oubliez pas que la peinture est fraîche et qu'il n'y a rien d'étonnant à ce qu'un bug apparaisse ici ou là...

STUCKANGE : COMMUNE FLEURIE

Les rues ont retrouvé leurs couleurs d'été : les employés municipaux et Laetitia Alves se sont retroussés les manches pour planter quelques 400 pieds de géraniums et autres vivaces aux 4 coins du village.



LA FÔRET N'EST PAS UNE POUBELLE

Pour empêcher une décharge sauvage au niveau du rond-point du contournement vers Yutz, la municipalité a mis en place une barrière qui interdit l'accès en voiture à la forêt où des personnes peu scrupuleuses avaient commencé à entasser des débris. Espérons que cela découragera d'éventuels malappris...



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



LE BUDGET DES TRAVAUX SUBVENTIONNÉS PAR LA CCAM

Sur 147.000,00 € de budget accordés à Stuckange pour de gros travaux (pour la période 2014 – 2017), 106.000,00 € ont déjà été consommés pour les travaux de la rue de la liberté et les trottoirs rue des lilas.

DES IMPAYÉS DE 2013 SUPPORTÉS PAR LE BUDGET 2014

En 2013, la commune a versé des mensualités à la CCAM dans le cadre des délégations, dans l'attente d'une régularisation sur la base des coûts réels. En fin d'année la CCAM a demandé à Stuckange de lui verser la somme de 33.670,03€. La commune s'est dit dans l'impossibilité de régler la totalité et la différence de 21.036,08€ a été réglée en 2014. L'excédent 2013 reporté de 27.766,00 € qui figure au budget concerne également des factures non payées en 2013. Elles sont imputées au budget 2014.

BILAN COMPTABLE DES FÊTES ET CÉRÉMONIES

La municipalité actuelle continue et continuera à proposer des fêtes et des cérémonies. Notre objectif n'est pas la quantité mais la qualité. Comme annoncé, nous ne voulons pas nous substituer aux associations : nous sommes à leurs cotés pour organiser les manifestations. Surtout, la situation actuelle du compte de fonctionnement nous impose des restrictions et nous interdit d'organiser des manifestations coûteuses. D'une manière générale, nous éviterons les dépenses excessives et les manifestations qui ne s'autofinancent pas un tant soit peu. En effet de 2008 à mars 2014, ce sont 195.000,00€ qui ont été consacrés aux fêtes et cérémonies pour un bilan financier négatif de 18.214,00€.

Il faut savoir que le budget consacré aux festivités pour l'année 2014 est de 16.000€ dont 60% vont servir à payer des factures concernant des manifestations qui ont eu lieu en 2013.

Ci-dessous, vous trouverez un tableau récapitulatif des dépenses et recettes concernant les fêtes et cérémonies depuis 2008, et vous constaterez notamment une balance négative des comptes s'élevant à 18000 €. Les documents qui ont servi aux calculs ci-dessous sont visibles en mairie et des tableaux détaillés sont consultables sur le site Internet de la mairie : www.mairie-stuckange.fr

Bilan Comptable (pour Info)			
BILAN COMPTABLE 2008	-19 391,06 €	17 974,81 €	-1 416,25 €
BILAN COMPTABLE 2009	-28 281,07 €	22 298,76 €	-5 982,31 €
BILAN COMPTABLE 2010	-26 112,79 €	27 531,50 €	1 418,71 €
BILAN COMPTABLE 2011	-34 618,05 €	36 745,67 €	2 127,62 €
BILAN COMPTABLE 2012	-42 700,02 €	36 869,56 €	-5 830,46 €
BILAN COMPTABLE 2013	-31 675,56 €	32 131,61 €	456,05 €
BILAN COMPTABLE 2014	-12 386,69 €	3 399 €	-8 987,69 €
EXERCICE 2008 / MARS 2014	-195 165,76 €	176 950,91 €	-18 214,85 €
Part des Cérémonies 2008/2014 MARS			-9 695,55 €
Part des Fêtes 2008/2014 MARS			-8 519,30 €

ET APRÈS ?

Nous nous sommes engagés à être transparents et si d'autres points vous intéressent plus particulièrement, n'hésitez pas à nous interpeler en mairie ou via le site internet. Les sujets récurrents pourront même être éventuellement abordés en conseil municipal.

Nous avons réalisé une étude approfondie sur la base des recettes et des dépenses telles qu'elles ont été déclarées auprès de la perception de Metzervisse. Ci-dessus, le tableau récapitulatif sur les 6 dernières années.

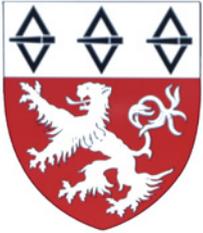
LA FÊTE PATRONALE DE STUCKANGE A FÊTÉ SES 10 ANS !

WESTERN
COUNTRY



**BÉNÉFICE:
6500 € !**





MAIRIE DE STUCKANGE

Adresse.

9, rue des Lilas
57970 Stuckange

Tél. 03 82 56 90 81

Fax. 03 82 56 82 68

@. mairie.stuckange@wanadoo.fr



Horaires d'ouverture :

Lundi: de 8h15 à 10h15 et de 16h à 18h

Mardi: de 8h15 à 10h15

Mercredi: fermée

Jeudi: de 8h15 à 10h15

Vendredi: de 8h15 à 10h15

Samedi: permanence du Maire de 9h30 à 11h30

www.mairie-stuckange.fr